

EURL VITALEST

64 RUE DU 20 NOVEMBRE

67230 WESTHOUSE

**Votre Agent Général**

**Pierre-Yves ZUBER**

8 rue de la Kirneck

67140 BARR

Tel : 03 88 08 93 69

Fax : 03 88 08 07 63

**Vos références :**

**Contrat n° : 5578482204**

Dossier suivi par : SOPHIE DOLDER

Le 28 mars 2013

**Attestation – Transport de personnes à moto à titre onéreux**

Je soussigné, Pierre-YVES ZUBER, Agent Général AXA, atteste par la présente couvrir le véhicule :

**BMW K1600GTL immatriculée CO-037-HW**

de la société **VITALEST**

pour le transport de personnes à moto à titre onéreux par le contrat 5578482204. A ce titre, les dommages occasionnés à des tiers ou aux passagers du fait d'un accident de circulation en vertu de l'article L211-1 du code des assurances sont garantis dans les conditions suivantes :

Dommages corporels : illimités  
Dommages matériels et immatériels consécutifs : 100.000.000 €

La présente attestation n'implique qu'une préseomption de garantie à la charge de l'assureur et ne peut engager celui-ci en dehors des limites prévues par les clauses et conditions des contrats auxquelles elles se réfèrent. Cette attestation est valable du 1<sup>er</sup> février 2013 au 1<sup>er</sup> février 2014.

Fait à Strasbourg, le 27 mars 2013 pour faire valoir ce que de droit.

Sophie DOLDER

Collaboratrice Agence ZUBER

ASSURANCES ZUBER  
67140 BARR  
Tél. : 03 88 08 93 69  
N° ORIAS : 10 057 832